

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE MARCQ-EN-BAROEUL

T 7.1

2017\_01\_0010\_DEL

Date de la convocation : 20/01/2017

Nombre de conseillers en exercices : 39

L'an 2017 le vingt six janvier, à 19 heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCQ-EN-BAROEUL s'est réuni à l'Hôtel de Ville en sa séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Bernard GERARD, Député-Maire.**

**Étaient présents :**

Bernard GERARD, Sophie ROCHER, Pascal LHERBIER, Catherine JONCQUEZ, Joëlle LONGUEVAL, Didier ELLART, Françoise GOUBE, Alain CHASTAN, Pierre VERLEY, Jean-Louis MUNCH, Andrée LAMOTTE, Christine MASSY, François ROCHET, Patrice ADJIBI, Pascale HUBERT, Loïc CATHELAIN, Fanny DUPONT, Luigi CICERO, Marie-Pierre JANSSENS, Nicolas PAPIACHVILI, Bénédicte GEFFROY, Pierre-Alain AUBERGER, Véronique HARDOUIN, René HODEN, Rémy VERGES, Émilie BOULET, Éric GILLET, Annie DELOBEL-FENAERT, Patricia DEFRANCE, Denis TONNEL, MARC DELEURY, Sylvie GODDYN, Christian DELESCLUSE, Martine ROUSSEL-VANHEE

**Étaient excusés :**

Françoise EULRY-HENNEBELLE ayant donné pouvoir à René HODEN  
Pascale POLLET ayant donné pouvoir à Andrée LAMOTTE  
Arlette JACQUINOT ayant donné pouvoir à Pascal LHERBIER  
Didier LEMAITRE ayant donné pouvoir à Sophie ROCHER  
Odile VIDAL-SAGNIER ayant donné pouvoir à MARC DELEURY

--- oOo ---

Rapport présenté par Pascal LHERBIER

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

*Conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal LHERBIER, Adjoint chargé des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Prospective a présenté les orientations générales du budget 2017.*

Un rapport d'orientation budgétaire a été remis avec la présente délibération au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur l'Adjoint aux Finances, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler son opinion.

**Il est proposé au Conseil Municipal de :**

**DÉCIDER**

**De prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2017, sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la délibération.**

Membres en exercice = 39

Le Conseil Municipal acte la tenue du débat d'orientation budgétaire

**Le Député-Maire**



**Bernard GERARD**

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017**

Les orientations budgétaires pour 2017 présentées au Conseil Municipal de Marcq-en-Barceul s'inscrivent dans un contexte de contraintes accrues sur les ressources de la collectivité Marcquoise, sous l'effet de la poursuite d'un double mouvement de baisse des dotations due à notre contribution au redressement des comptes de l'Etat et de la hausse de notre contribution au financement de la péréquation.

Malgré une perte de recettes cumulées d'environ de 6 M€ entre 2014-2017, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre de nos priorités et notamment notre programme d'investissement de la mandature de 46 M€ entre 2016-2020, que le Conseil a voté en juin dernier.

Au vu de la perspective modérée de reprise de la croissance et du maintien à un niveau élevé du chômage, la Ville de Marcq-en-Barceul a fait le choix d'un niveau d'investissement élevé pour soutenir l'activité et l'emploi et faire de Marcq-en-Barceul une Ville toujours plus innovante, dynamique et durable.

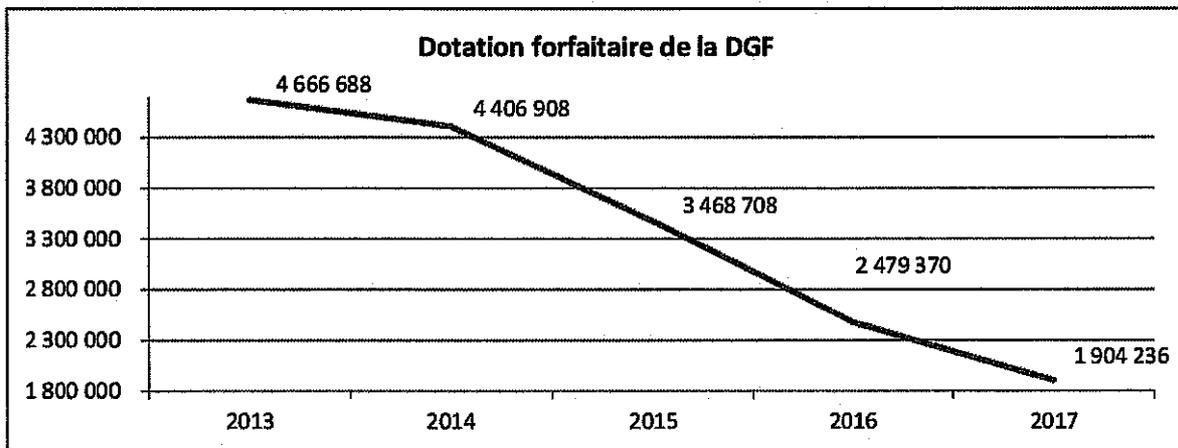
Notre ambition repose sur une stratégie financière constante. Celle-ci implique, en fonctionnement, une exigence de sérieux, a minima la stabilité ou la baisse de la fiscalité directe locale, et la mobilisation de nouveaux potentiels de recettes visant à consolider notre situation financière pour avoir les moyens de nos ambitions.

Le maintien à un niveau correct de notre épargne brute en 2017, nous permettra ainsi d'essayer de ne pas endetter la Ville, dont le niveau d'endettement, sans emprunt nouveau, sera nul au 31 décembre 2017 et ainsi d'asseoir la soutenabilité financière de notre programme d'investissement de la fin de la mandature.

**I/ Une stratégie financière et budgétaire saine malgré des contraintes externes importantes**

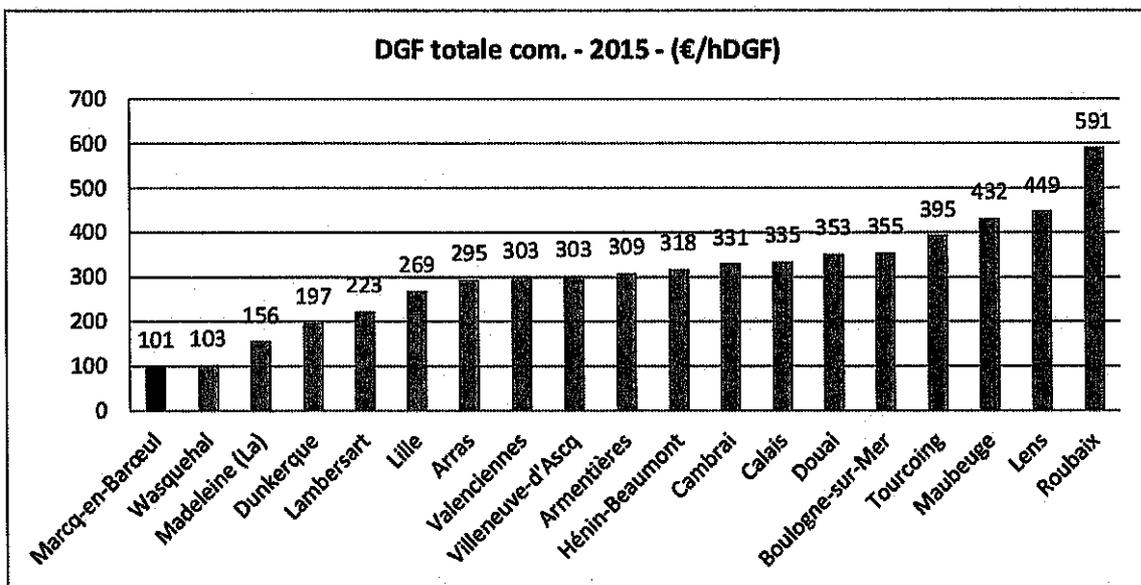
Si Marcq-en-Barceul, comme toutes les collectivités françaises, subit la baisse des dotations via la contribution à l'effort de redressement des comptes publics, elle doit en outre faire face à des contraintes nouvelles croissantes pour financer la péréquation. Ce double « choc » a entraîné une perte de ressources cumulées d'environ 6 M€ depuis 2014, soit l'équivalent de la perte de 13% de nos ressources de fonctionnement annuelles. C'est une évolution historique tant en volume qu'en rythme.

La situation de Marcq-en-Barceul est à ce titre singulière puisque tout en contribuant à l'effort de redressement des comptes publics (environ 821 K€ en 2015, 870 K€ en 2016 et 436 K€ en 2017), Marcq-en-Barceul a vu sa **contribution aux fonds de péréquation vertical** multipliée par 10 depuis 2014. Cette diminution supplémentaire de la dotation forfaitaire de la DGF atteint désormais 140 K€ en 2017, contre 13 K€ en 2014. Cette incidence, installée pour l'avenir, risque de s'accroître encore dans les prochaines années.



Dans ce contexte, la Ville perdra encore cette année 575 K€ par rapport à 2016. La dotation forfaitaire de la DGF s'établira à 1.9 M€ en 2017, contre 4.66 M€ en 2013, soit une baisse de 60%.

Et pourtant, la DGF de l'Etat/habitant n'est pas très élevée à Marcq-en-Barceul :



**Une sobriété en fonctionnement réaffirmée au service de la qualité de nos interventions**

Les contraintes pesant sur les ressources de la collectivité Marcquoise et notre engagement ferme vis-à-vis des Marcquois de stabiliser a minima, voir de diminuer les taux de la fiscalité directe locale, nous conduisent à redoubler d'attention en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement et dans la mobilisation de recettes nouvelles.

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement seront ainsi maîtrisées à un niveau proche de 2016 grâce notamment à la reconduction de la démarche des deux premiers plans d'économies réalisés en 2015 et 2016 à un niveau sensiblement équivalent. Cet exercice implique un réexamen systématique de nos champs et modalités d'intervention afin d'innover pour faire évoluer nos modes d'intervention, d'accroître l'efficacité de nos politiques publiques et d'allouer au mieux les moyens au service des Marcquois. La mobilisation de l'ensemble des adjoints et de l'administration permet ainsi à nouveau en 2017 de poursuivre la modernisation de la collectivité avec des priorités majeures comme celle liée à la sécurité publique.

L'analyse de la section de fonctionnement fait apparaître une progression maîtrisée des dépenses. L'effort engagé en ce sens par la collectivité se traduit notamment par 3 chiffres :

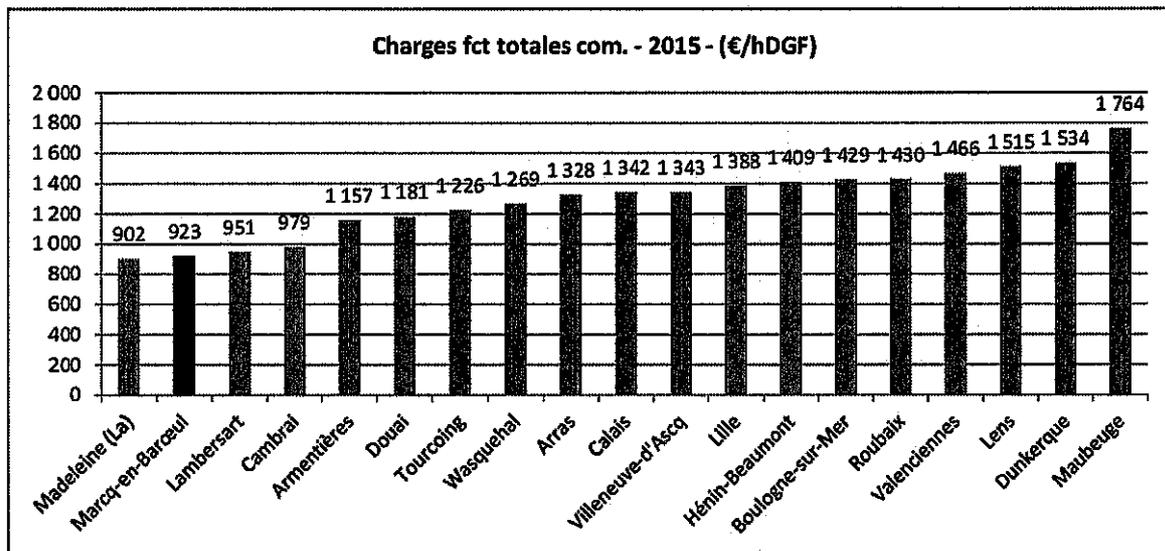
En effet, depuis les 5 dernières années (2011-2015), on observe des progressions moyennes :

- + 1,79%/an pour les dépenses réelles de fonctionnement.
- + 2.51 %/an pour la masse salariale (évolution moyenne incluant la réforme des rythmes scolaires).
- + 0,43 %/an pour les charges à caractère général, soit un niveau inférieur de l'inflation constatée sur la période.

Le tableau ci-joint présente la structure et l'évolution des dépenses :

	2011	2012	2013	2014	2015
Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 837 200	34 886 989	35 263 131	36 606 791	36 332 552
Evolution en %		3,1 %	1,08 %	3,81 %	-0,75 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	22 250 406	22 781 662	22 867 880	23 925 505	24 572 067
Evolution en %		2,39 %	0,38 %	4,62 %	2,7 %
Charges à caractère général (chap 011)	7 567 444	8 111 767	8 191 012	8 393 985	7 697 062
Evolution en %		7,19 %	0,98 %	2,48 %	-8,3 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	877 916	835 201	861 258	843 552	842 046
Evolution en %		-4,87 %	3,12 %	-2,06 %	-0,18 %
Subventions versées (art 657)	2 216 651	2 151 547	2 232 740	2 473 146	2 401 980
Evolution en %		-2,94 %	3,77 %	10,77 %	-2,88 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	339 604	304 052	324 115	359 181	310 263
Evolution en %		-10,47 %	6,6 %	10,82 %	-13,62 %
Intérêts de la dette (art 66111)	405 425	344 491	290 410	255 507	206 821
Evolution en %		-15,03 %	-15,7 %	-12,02 %	-19,05 %
Autres dépenses	179 754	358 270	495 717	352 416	296 364
Evolution en %		99,31 %	38,36 %	-28,91 %	-15,91 %
Atténuation de Produits	0	0	0	3 499	5 949
Evolution en %		0	0	0	70,04 %

La comparaison est également parlante pour les charges de fonctionnement en Euros/habitant pour 2015:



L'optimisation du fonctionnement de l'administration et les efforts de simplification des procédures permettront, dans le respect d'un juste équilibre entre les créations et les redéploiements de postes, de limiter la progression de la masse salariale malgré des mesures externes, qui ont tendance à la faire progresser.

En 2017, la Ville de Marcq-en-Barœul poursuivra sa politique de ressources humaines tournée vers les services publics et continuera d'accompagner l'ouverture de nouveaux services publics au bénéfice des Marcquois.

Dans un contexte de réformes statutaires, imposées par l'Etat, le Compte Administratif (CA) 2016 révèle une maîtrise du GVT (Glissement Vieillesse Technique) dans la mesure où il devrait conduire à une augmentation de 0.31% par rapport au CA 2015.

Les perspectives budgétaires 2017 relatives à la masse salariale intègrent des contraintes liées aux réformes en cours, qu'il s'agisse de l'augmentation de la valeur du point d'indice, de la mise en œuvre des PPCR (Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations : revalorisation des grilles indiciaires ou encore reclassement dans les nouvelles grilles).

Si l'on relève l'évolution de carrière des agents, figée jusqu'ici, il n'en demeure pas moins que ces dépenses contraintes s'inscrivent dans un contexte budgétaire tendu au regard des baisses de dotations de l'Etat.

Ces dépenses contraintes conduisent, pour la commune de Marcq-en-Barœul, à une augmentation de 1.5% du BP 2017 par rapport au BP 2016.

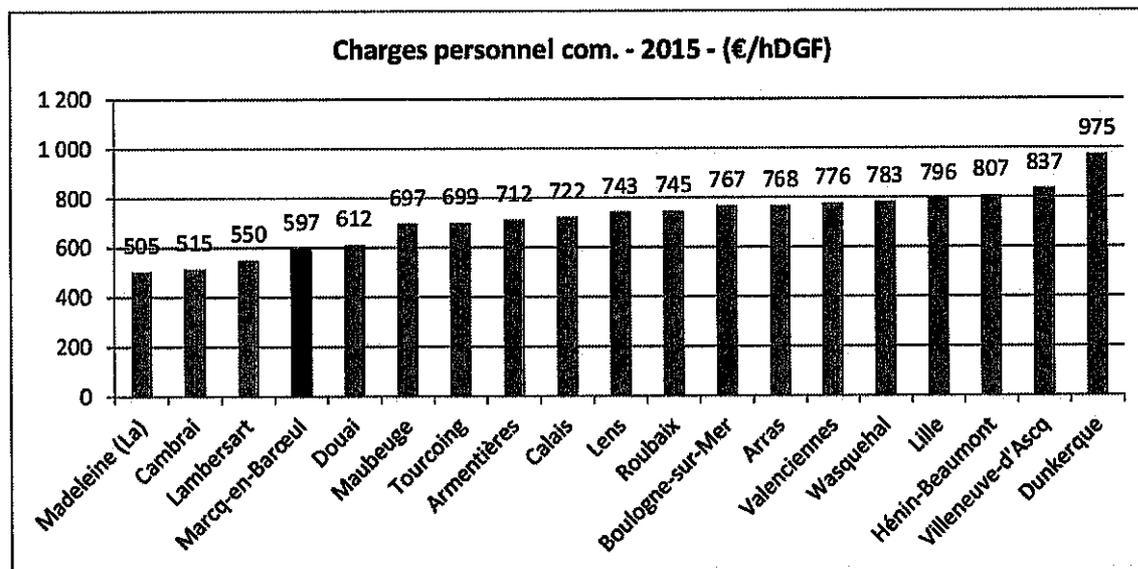
Cette évolution aurait pu se limiter à +0.12% si l'on ne tenait compte que des seules dépenses relevant de la commune.

Ces contraintes se retrouvent également à l'égard des heures complémentaires et supplémentaires dont le développement depuis septembre résulte d'une nécessaire sécurisation des manifestations publiques depuis les événements de Nice.

Cette enveloppe reste cependant contenue.

Pour autant, des démarches d'optimisation initiées par la collectivité ont permis et permettent d'engager des projets et de concrétiser un réel développement des Ressources Humaines. Ceux-ci seront présentés dans le cadre de la discussion budgétaire.

Voici la comparaison avec d'autres Villes de la Région des charges de personnel en Euros/habitant pour 2015



### ***Maintenir l'équilibre financier dans un contexte complexe, tout en diminuant les impôts !***

Notons que la Ville de Marcq-en-Barœul n'a pas augmenté ses taux de taxe foncière en 2015 et 2016, et qu'elle les a même baissés en 2012, 2013 et 2014.

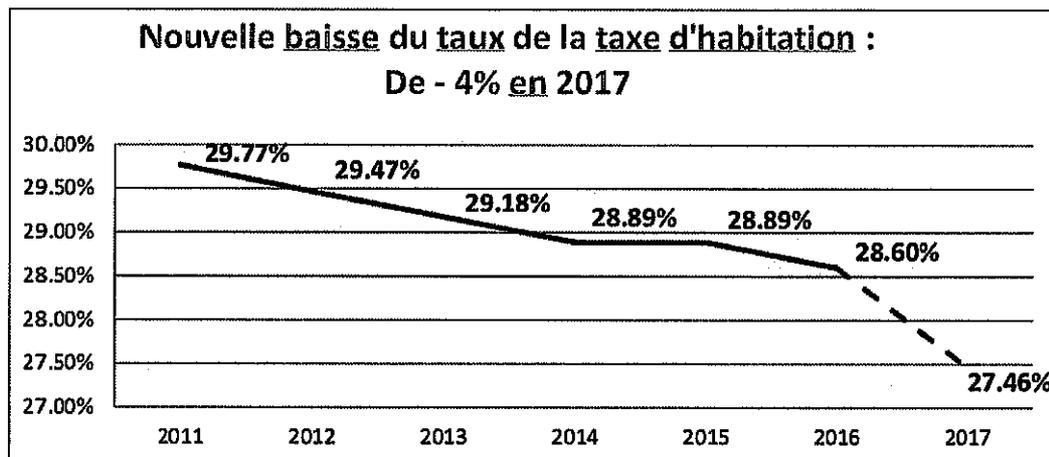
Parallèlement, la Ville a diminué le taux de taxe d'habitation en 2016, comme elle l'avait fait en 2014, 2013 et 2012.

La Ville est à contrecourant des Villes de plus de 10 000 habitants, car comme le rapporte le journal Le Figaro dans son article du 19 décembre 2016 « En 2016, la taxe d'habitation a augmenté en moyenne de 1% dans les villes de plus de 10.000 habitants...

Pour 60 % des 950 communes étudiées, le taux n'a pas bougé, près d'un tiers des municipalités a actionné le levier fiscal pour se rattraper, avec une hausse moyenne de 3,85 %. A contrario, seule une commune sur dix a allégé son imposition locale. »

En 2017, conformément aux engagements de mandature, les taux d'impôts directs locaux des Marcquois demeureront a minima stables et pourraient autant que faire se peut diminuer comme nous l'avons fait depuis 2014.

C'est ainsi qu'une baisse du taux de la taxe d'habitation de 4% sera proposée. Ce taux passerait ainsi de 28,6% à 27,46%. Cette baisse de 4% engendrera une diminution du produit fiscal de 600K€/an (hors revalorisation des bases votées dans la loi de finances de 0,4% et l'évolution physique).



Afin de limiter l'érosion tendancielle de nos ressources liée à la baisse des dotations et à la croissance de la péréquation, nous chercherons à nouveau en 2017 à mobiliser des leviers nouveaux de recettes, sans augmenter les taux de fiscalité directe locale des Marcquois. Certaines dispositions dépendent toutefois des décrets d'application de la loi de finances 2017.

Parmi les principaux postes de recettes, le produit de la fiscalité immobilière (DMTO) devrait se maintenir à un niveau proche de celui constaté en 2016 (2 M€) au vu du nombre élevé de transactions liées notamment au contexte de taux d'intérêt bas, à la bonne tenue du marché Marcquois et la grande attractivité de notre Ville.

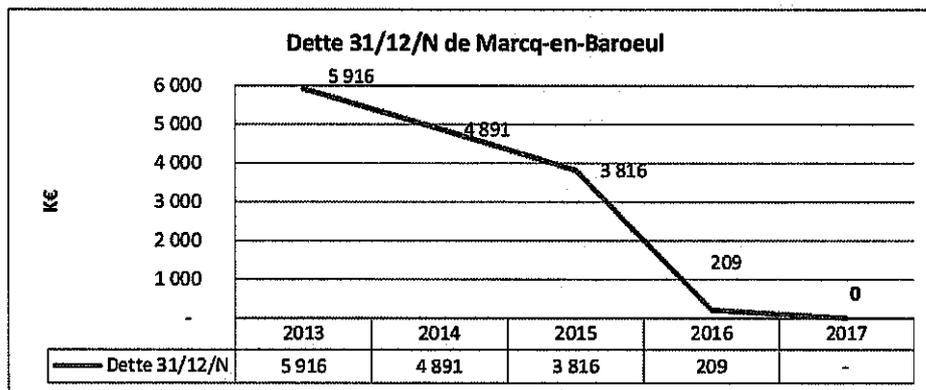
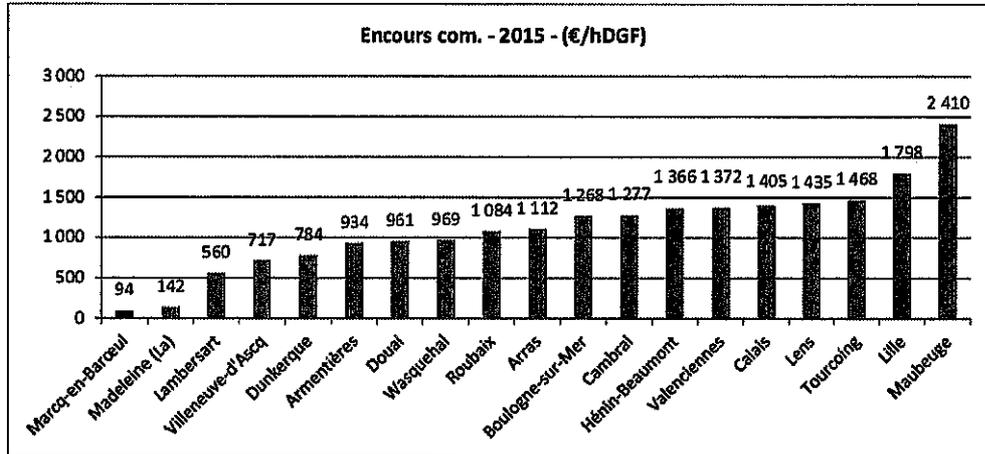
La conjonction de la baisse des dotations et de la hausse de la péréquation constituent un « choc financier majeur », ainsi que l'a qualifié la Cour des Comptes dans son dernier rapport, dont les effets « devraient affecter négativement l'épargne brute des collectivités » à nouveau en 2017. Pour gérer cet impact, la Ville entend poursuivre ses efforts en matière « d'accentuation de la politique de sobriété en matière de dépenses » et de « modernisation des recettes ». Ces efforts nous permettent d'envisager de limiter la baisse de l'épargne brute à un niveau correct en 2017, proche de 4.5 M€, bien au-delà de l'obligation réglementaire.

Cet autofinancement devrait nous permettre de limiter le recours à l'endettement en 2017.

#### ***Un endettement inexistant***

En 2017, Marcq-en-Barœul deviendra une des collectivités sans endettement en France. Pour mémoire, la Ville présente en 2015 un ratio de dette par habitant nettement inférieur au ratio par habitant avec une dette de 94 euros par habitant, contre 1 100 euros dans les autres Villes de la strate, soit 3.8M€. Cette dette a été, en partie, remboursée par anticipation en 2016 et sera inexistante au 31 décembre 2017.

Le graphique suivant indique pour 2015 le montant de l'endettement par habitant.



En 2017, Marcq-en-Baroeul s'attachera par ailleurs à consolider la qualité de la gestion en s'engageant notamment dans la démarche de dématérialisation complète des factures et vers une certification des comptes pour 2021. La Ville souhaite être pionnière aux côtés des premières collectivités de sa strate en vue d'amorcer cette démarche d'amélioration de la qualité de nos comptes.

### III/ Des politiques publiques ambitieuses

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) présenté en juin dernier et voté par le Conseil Municipal, d'un montant de 46 M€ entre 2016-2020, traduit le volontarisme et la singularité de notre municipalité en matière d'investissement public. La déclinaison du PPI en 2017 devrait ainsi nous conduire à inscrire au minimum des crédits de paiement de 8 M€.

	2011	2012	2013	2014	2015
Total des dépenses réelles d'investissement	9 109 781	9 531 875	11 511 399	7 896 384	8 076 400
Evolution en %		4,63 %	20,77 %	-31,4 %	2,28 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	7 367 556	8 553 377	10 481 402	6 331 824	7 009 266
Evolution en %		16,1 %	22,54 %	-39,59 %	10,7 %
Subventions d'équipement (art 204)	117 591	30 000	36 500	0	0
Evolution en %		-74,49 %	21,67 %	-100 %	0
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)	1 338 215	948 437	985 447	1 024 234	1 064 884
Evolution en %		-29,13 %	3,9 %	3,94 %	3,97 %
Autres investissements hors PPI	286 420	61	8 050	540 326	2 250
Evolution en %		-99,98 %	13 101,05 %	6 612,12 %	-99,58 %

#### Une solidarité renouvelée à l'égard des plus vulnérables

Dans le champ des politiques sociales, les engagements pris devant les Marcquois, se traduiront cette année encore de manière très concrète.

Dans le champ des personnes âgées, la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement se traduira sur le territoire Marcquois par le développement de nouveaux projets pour lutter contre l'exclusion et l'isolement.

Le service à la personne du CCAS sera renforcé et modernisé, afin de conforter l'accompagnement des personnes dans le besoin.

En ce qui concerne l'animation des aînés, nombreuses sont celles qui continuent d'être mises en place.

La Ville interviendra pour soutenir les programmes d'investissement des Provinces du Nord et du foyer Paul Cordonnier.

L'adhésion de la Ville à la démarche « Ville Amie des Aînés » est une volonté forte de proposer une politique volontaire à destination des aînés.

Le conseil des Séniors se poursuit avec des groupes thématiques qui se réunissent régulièrement et se verra conforter ses équipements par l'extension du foyer Serge Charles.

En 2017, de nouveaux rendez-vous Séniors Actifs seront mis en place et une réflexion sur l'élargissement de la mise en service du TULIP est actuellement à l'étude.

### ***Poursuivre notre engagement auprès des habitants de la Briqueterie***

Au titre de la réussite éducative, c'est poursuivre les actions de la Sauvegarde du Nord auprès des élèves de maternelle, de l'école primaire et des collégiens mais aussi mettre en place de nouvelles actions comme le projet Démos en partenariat avec l'Orchestre National de Lille.

Au titre de l'emploi, c'est travailler avec le Centre d'Information des droits des Femmes et des Familles (CIDFF), pour accompagner des femmes de la Briqueterie à lever leurs freins à l'emploi.

La Ville continuera à œuvrer pour la cohésion sociale avec le démarrage de la deuxième phase du projet fresque ou la poursuite de nos efforts sur la propreté du quartier.

### ***Construire une ville durable***

L'année 2017 marquera une étape importante. L'action ambitieuse de la Ville se poursuit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

Les actions sur le bâti municipal se poursuivront ainsi qu'une politique incitative en direction de la population, via le programme thermostat.

En matière de recyclage, 2017 marquera une étape importante avec le développement par l'expérimentation d'une pratique d'écologie urbaine dans la Ville. Par la mise en place d'un défi Zéro déchet, l'objectif est de réduire ses déchets d'environ 50% sur l'année pour les familles candidates à cette expérimentation.

Parallèlement, l'amélioration des déplacements par le développement des alternatives aux modes de transports polluants restera une priorité, par la mise en place du court voiturage (co-voiturage sur de courtes distances) et d'une prime à l'achat de vélos.

La Ville poursuivra les programmes d'entretien-maintenance du patrimoine et les programmes d'enfouissement des réseaux, de réfections des voiries (avec la MEL), du renouvellement de l'éclairage public et la poursuite de notre agenda d'accessibilité programmée (ADAP).

La revalorisation écologique et paysagère de certains espaces naturels sera au cœur du projet avec la mise en place des jardins familiaux en plein cœur de Ville au Chemin Pierre Clément.

### ***Rendre notre ville plus propre et plus sûre***

En 2017, la Ville continuera de renforcer son action en matière de prévention et de sécurité. Le budget 2017 prendra en compte les moyens nécessaires tant humains que matériels supplémentaires pour mettre en place une nouvelle organisation de surveillance de la Ville 7 nuits/7, afin de rendre plus efficace l'action de notre police.

Mais parce que la politique de sécurité est indissociable de celle de prévention, l'année 2017 permettra de consolider le dispositif dédié à la prévention, notamment en direction des jeunes

et des familles des quartiers populaires, en poursuivant les travaux du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Instance de coordination et de partenariat, le CLSPD réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention en faveur des jeunes.

Dans un contexte de menace terroriste persistante, la Ville reconduira l'essentiel des dispositifs post-attentats mis en œuvre en 2016 et s'attachera à poursuivre la sécurisation des équipements municipaux. Des frais de gardiennage et heures supplémentaires ont par ailleurs permis de mieux sécuriser les événements.

La propreté, une priorité pour la Ville, qui va renforcer ses actions avec le remplacement d'une balayeuse plus performante pour 2017. C'est aussi le maintien des agents de proximité qui assurent le nettoyage au quotidien dans chaque quartier de la Ville.

La propreté c'est aussi la lutte anti-tags que la Ville prend en charge depuis des années sur le domaine public mais aussi avec une aide technique sur le domaine privé.

La gestion des déchets est confiée aujourd'hui à la MEL néanmoins la Ville se porte garant de la propreté du domaine public et plus particulièrement de l'enlèvement des décharges sauvages ou des dépôts illicites constatés au quotidien.

#### ***Améliorer la vie des familles, des enfants et des jeunes***

Dans le cadre de la nouvelle stratégie Marcquoise pour l'enfance et les familles, 2017 marquera le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour une période de 4 ans.

Dans le cadre de ce partenariat, la ville pourra augmenter ses capacités d'accueil de la Petite Enfance et ses actions : création d'un Multi-Accueil, augmentation des places dans les centres de loisirs... Une attention particulière sera portée aux enfants les plus vulnérables via notre réseau RIIEH (Réseau Intercommunal Inter-institutionnel Enfance Handicap).

Au-delà des travaux de sécurisation, la priorité donnée à l'éducation se traduira par la poursuite de nombreuses opérations de travaux dans les écoles maternelles, élémentaires, notamment l'embellissement et la rénovation.

La Ville continuera de mettre à disposition de la communauté éducative les moyens nécessaires et concertés afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves Marcquois : maintien du Conseil Municipal des enfants, maintien des accueils périscolaires de qualité, et poursuite de la modernisation des écoles vers l'Ecole Numérique.

#### ***Développer l'accès à la culture et soutenir la création***

L'accès de tous les Marcquois à la culture et transmettre une culture de qualité adaptée au plus grand nombre, telle est l'ambition de la politique culturelle marcquoise.

La Ville crée les conditions les plus favorables à la diffusion et à la pratique des activités culturelles et artistiques en améliorant ses équipements culturels.

En matière de lecture publique, la médiathèque La Corderie, qui vient de fêter ses 10 ans,

sera modernisée avec l'introduction du prêt automatisé, l'élargissement des horaires d'ouverture et l'intégration d'un accueil billetterie.

La Ville développe sa politique d'exposition et répondra à l'engouement du public en rénovant une galerie existante pour y recevoir des artistes confirmés autour des arts graphiques. Dans le même temps, elle valorise les pratiques amateurs, développe des ateliers pour adultes tout en considérant comme prioritaire l'éducation artistique des jeunes publics.

L'année 2017 sera également marquée par le dossier du réaménagement du quartier du Pont. La Ville va reconstruire la salle festive « Doumer » en l'adaptant aux nouvelles normes. Une salle de répétitions musicales verra le jour sur la place Doumer pour nos associations. Le cinéma sera déplacé en y ajoutant deux salles supplémentaires. Ce nouvel équipement ouvert sur la Ville et les communes limitrophes viendra dynamiser l'activité commerciale du quartier. En lien avec la MEL, la place Doumer fera l'objet d'un réaménagement ; la traversée de la rue nationale sera plus aisée qu'aujourd'hui. Le centre commercial MATCH sera par ailleurs modernisé.

### *Développer les pratiques sportives*

Nous poursuivrons une politique active visant à la promotion du sport sur notre territoire. Le sport pour tous, le sport/santé, le sport loisir/amateur et le sport handicap seront les objectifs poursuivis.

Le soutien au monde sportif local ne faiblira pas, que ce soit par la mise à disposition d'équipements et/ou de personnel éducatif, ou par un soutien logistique pour les manifestations.

Le programme d'investissement annuel, déjà soutenu les années passées, sera maintenu, qu'il s'agisse de travaux récurrents, de mises aux normes accessibilité, ou de modernisation de sites.

\*

Dans un contexte de contrainte budgétaire accrue et de croissance économique limitée, la collectivité Marcquoise poursuit avec constance la stratégie budgétaire qu'elle a affirmée depuis le début de mandature : sobriété en fonctionnement, stabilité ou baisse des taux de fiscalité directe locale pour les Marcquois, programme d'investissement ambitieux et sans endettement.

Cet engagement de sérieux budgétaire est un élément essentiel à la réussite de notre programme de mandature mais aussi de notre capacité à relever les défis et les ambitions de cette année 2017, tant sur le front de la sécurité, de la solidarité, du climat, que du rayonnement de notre ville, tout cela dans un souci permanent de consolidation de la solidité financière de notre collectivité.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Marcq-En-Baroeul**

**Utilisateur : LEVREY Olivier**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2017_01_0010DEL
Date de la décision:	2017-01-26 00:00:00+01
Objet:	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	059-215903782-20170126-2017_01_0010DEL-D
	E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
059-215903782-20170126-2017_01_0010DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	814
nom de original:		
0010PDF.pdf	application/pdf	508275
nom de métier:		
059-215903782-20170126-2017_01_0010DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	508275

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 janvier 2017 à 11h17min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 janvier 2017 à 11h24min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 janvier 2017 à 11h24min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	30 janvier 2017 à 11h26min52s	Recu par le MIOCT le 2017-01-30